

VISION COMMUNE

À terme, un PDCN :

- ➔ accroît l'accès des citoyens à des aliments frais, locaux, sains et abordables;
- ➔ bonifie la qualité de vie et le sentiment d'appartenance inclusif;
- ➔ assure une collaboration active et harmonieuse entre les différents acteurs et initiatives du système alimentaire de Saint-Damien;
- ➔ réduit l'empreinte écologique du système alimentaire;
- ➔ permet d'adapter les pratiques aux effets des changements climatiques;
- ➔ diminue le gaspillage alimentaire;
- ➔ favorise la rétention et le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires locales;
- ➔ renforce l'attractivité touristique agroalimentaire de proximité;
- ➔ cultive et maintient un bassin de connaissances et d'expérience et en assure le transfert dans la communauté;
- ➔ encourage et reconnaît l'importance des initiatives individuelles et collectives en lien avec chaque axe du système alimentaire local.

SYSTÈME ALIMENTAIRE

- 1 - Production
- 2 - Transformation
- 3 - Distribution
- 4 - Consommation
- 5 - Gestion et valorisation des matières résiduelles
- 6 - Gouvernance



PLUS D'INFOS

Rapport PDCN complet :
www.st-damien.com/pdcn.html

Page Facebook :
Saint-Damien Territoire Nourricier

Nous contacter :
stdamien.nourricier@gmail.com



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.



**SAINT
DAMIEN**
MUNICIPALITÉ

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE
COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE
2023**

PLAN D'ACTION 2023-2026

VOLET 1

CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

- 1.1** Favoriser le développement de serres individuelles sur le territoire.
- 1.2** Étendre la saison afin d'augmenter la production alimentaire, développer un bassin de connaissances et les partager.
- 1.3** Favoriser la biodiversité des écosystèmes cultivés.
- 1.4** Augmenter les compétences horticoles.
- 1.5** Faciliter le jardinage collectif.
- 1.6** Optimiser le four à bois dans une optique communautaire d'échanges.
- 1.7** Éveiller la curiosité des enfants au monde alimentaire.
- 1.8** Assurer la pérennité et la mise en valeur des espaces nourriciers.

Durant plus de 18 mois, une soixantaine de citoyens de Saint-Damien se sont mobilisés et ont contribué, de près ou de loin, à rendre la démarche du PDCN possible.

VOLET 2

LUTTE AU GASPILLAGE ET VALORISATION

- 2.1** Valoriser les aliments non récoltés (glanage d'arbres fruitiers, etc.).
- 2.2** Valoriser le fruit des récoltes.
- 2.3** Augmenter les connaissances en ce qui a trait à la conservation des aliments.
- 2.4** Encourager la participation des personnes aux ateliers et aux cuisines collectives et élargir le bassin de participants.
- 2.5** Améliorer la connaissance des personnes en lien avec l'Abri bouffe.
- 2.6** Augmenter le compostage sur le territoire.

VOLET 3

SOUTIEN DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES ET PROMOTION DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

- 3.1** Répondre à l'intérêt pour les PFNL et valoriser cette ressource présente en abondance à Saint-Damien.
- 3.2** Mettre en valeur et faire connaître les producteurs locaux.
- 3.3** Favoriser l'établissement de nouveaux petits producteurs à Saint-Damien.
- 3.4** Promouvoir l'achat local.

VOLET 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN D'ACTION

- 4.1** Consolider, développer et pérenniser les initiatives en lien avec le PDCN
- 4.2** Informer la population et mettre en valeur les initiatives du PDCN.
- 4.3** Encourager l'adoption de politiques alimentaires et environnementales municipales.
- 4.4** Assurer la cohérence entre les différents plans d'action existants sur le territoire.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

